



## Communiqué de presse

Partenaire de communication :  
Isabelle Schmit chez Luna  
Tél. : +32 2 658 02 93  
GSM : +32 495 59 38 06  
[isabelle@luna.be](mailto:isabelle@luna.be)

### **Les Restos du Cœur de Belgique lancent un appel aux dons pour offrir des fournitures scolaires à 4000 enfants**

**En Belgique, 13,7 % des enfants souffrent de privation matérielle**

**Fernelmont, le 12 août 2025 – Les Restos du Cœur de Belgique, piliers de l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire belge, lancent un appel aux dons en vue de récolter des fonds pour offrir des fournitures scolaires aux enfants des familles soutenues par les Restos du Cœur. L'Action Rentrée Scolaire des Restos du Cœur a pour objectif de fournir aux enfants des familles bénéficiaires des kits de matériel scolaire, pour leur permettre de commencer l'année scolaire dans des conditions plus équitables et dignes. Les Restos du Cœur espèrent en distribuer à près de 4000 enfants grâce aux dons reçus.**

A l'approche de la rentrée scolaire, la Fédération des Restos du Cœur de Belgique lance son Action Rentrée Scolaire. Depuis cinq ans, cette initiative vise à récolter des fonds pour financer l'achat de matériel scolaire pour les enfants des familles bénéficiaires et leur permettre un retour digne sur les bancs d'école. En 2024, 3.166 enfants ont pu bénéficier de cette aide, mais en 2025 ce sont **près de 4.000 enfants** issus des familles bénéficiaires aidées par les Restos du Cœur qui sont concernés. Ce constat témoigne d'une précarité croissante et de besoins de plus en plus nombreux.

#### **Le but de l'Action Rentrée Scolaire : soutenir et promouvoir l'égalité des chances**

L'Action Rentrée Scolaire des Restos du Cœur de Belgique vise avant tout à soutenir l'égalité des chances pour tous les enfants, quel que soit leur milieu social. Cette initiative poursuit deux objectifs :

- Soulager financièrement les familles bénéficiaires en leur offrant des fournitures scolaires adaptées à l'âge de leurs enfants. En prenant en charge cette dépense, l'action permet aux familles de réorienter leur budget vers d'autres dépenses fondamentales, telles que l'alimentation, les factures ou les soins, réduisant ainsi la pression financière qui pèse sur elles à l'approche de la rentrée.

- Offrir aux enfants une rentrée scolaire digne en leur fournissant du matériel neuf. Cette aide permet d'éviter l'exclusion, la gêne ou le sentiment de décalage dès les premiers jours de cours. En assurant des conditions scolaires plus équitables, cette initiative joue un rôle essentiel dans le développement de leur confiance en eux, de leur motivation et de leur capacité à réussir. Ainsi, en réduisant les inégalités sociales, cette action favorise l'inclusion et devient un véritable tremplin pour leur avenir.

## **La précarité infantile préoccupante en Belgique**

Dans le contexte actuel, la rentrée scolaire constitue un moment de tension budgétaire majeur pour les familles précarisées, en particulier celles avec plusieurs enfants sans oublier les familles monoparentales.

Les derniers chiffres publiés en mai 2025 par Statbel confirment en effet une réalité inquiétante en Belgique :

- 13,7 % des enfants âgés entre 0 et 15 ans souffrent de privation matérielle spécifique à leurs besoins ;
- la situation est encore plus marquée chez les enfants vivant dans un foyer monoparental. 28,1 % d'entre eux sont encore plus exposés.
- 58,7 % de celles et ceux qui manquaient de fournitures scolaires pour raisons financières se trouvent aujourd'hui en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, alors que ce taux descend à 15,9 % chez ceux qui étaient correctement équipés à 14 ans.

Frank Duval, Président de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique déclare : « *Chaque année, à la rentrée scolaire, des milliers d'enfants franchissent la porte de l'école, certains avec un cartable tout neuf, d'autres avec un cartable vide. Parmi ces derniers, près de 4 000 enfants, issus des familles soutenues par les Restos du Cœur, attendent un geste de solidarité. Ce geste, aussi simple que l'achat d'un kit scolaire, peut faire toute la différence : offrir à ces enfants la possibilité de vivre une rentrée digne. Se présenter à l'école sans matériel scolaire, c'est se confronter dès les premières années à l'inégalité, au regard des autres, à la honte et à la stigmatisation. Les conséquences peuvent être dramatiques, allant jusqu'au décrochage scolaire et, dès lors, à un chemin de plus en plus marqué par l'exclusion. Dans un monde où l'éducation devrait être un levier d'égalité, il est insupportable de voir ces inégalités se creuser encore davantage. Offrir à ces enfants le même matériel que leurs camarades, c'est contribuer à leur offrir les mêmes chances, leur donner la confiance nécessaire pour réussir et briser le cycle de la précarité.* »

## **La gratuité scolaire : un droit inachevé et désormais en recul**

Bien que la Constitution belge prévoit un accès gratuit à l'enseignement obligatoire, la réalité est bien différente pour de nombreuses familles. En Wallonie et à Bruxelles, la gratuité du matériel scolaire est limitée aux enfants de la maternelle à la troisième primaire et cette mesure ne sera pas étendue à la quatrième année, comme l'a décidé le nouveau gouvernement.

En Flandre, cette exemption couvre toujours l'ensemble du primaire, mais de nombreux établissements scolaires ne permettent pas aux élèves d'emporter leur matériel chez eux, ce qui rend la réalisation des devoirs difficile pour ceux qui ne disposent pas d'équipement personnel.

Les mesures de gratuité scolaire ont certes le mérite d'exister, mais restent très insuffisantes face au coût de la vie. De nombreuses dépenses telles que l'achat des livres scolaires ou les frais liés aux activités scolaires, restent à la charge des familles. Pour celles déjà en situation de précarité, la rentrée scolaire devient un défi sans soutien extérieur.

## Comment participer à une rentrée plus juste ?

- En effectuant un virement bancaire sur le compte courant suivant : BE44 2400 3333 3345 en précisant en communication : « Rentrée scolaire 2025 » ;
- Sur le site internet de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique [www.restosducoeur.be](http://www.restosducoeur.be), dès le 12 août, il est possible de choisir le montant du soutien à offrir, ou de faire un don selon ses moyens :
  - Pour 25 €, vous offrez un kit scolaire complet (primaire ou secondaire) à un enfant.
  - Avec 75 €, vous permettez par exemple à une fratrie de trois enfants de recevoir chacun un kit scolaire.
  - Enfin, pour 125 €, vous offrez cinq kits scolaires.

Pour tout don égal ou supérieur à 40 €, une attestation fiscale sera établie au nom du donateur si ce dernier a communiqué son Numéro national (NN) à la Fédération des Restos du Cœur de Belgique.

Avec les dons reçus, la Fédération des Restos du Cœur de Belgique honorera les engagements pris pour préparer les distributions et livraisons par l'intermédiaire des Restos du Cœur et pour garantir que chaque enfant commence l'année scolaire avec les outils nécessaires. La contribution des donateurs permet d'assurer la continuité des actions et de renforcer l'impact des missions des Restos du Cœur.



**UN PLUMIER AUJOURD'HUI,  
UN AVENIR POUR DEMAIN**



**#ActionRentréeScolaire**

**A l'attention de la rédaction :**

Pour toute publication, nous vous saurions gré d'utiliser le **logo** de la Fédération des Restos du Cœur de **Belgique** (et non le logo français dont l'usage par la Fédération n'est pas autorisé en Belgique).

Si vous souhaitez de plus amples informations ou une interview avec les Restos du Cœur, veuillez contacter Isabelle Schmit chez Luna : [isabelle@luna.be](mailto:isabelle@luna.be), +32 2 658 02 93 ou +32 495 59 38 06.

**À propos de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique**

Créée en 1991, la Fédération des Restos du Cœur de Belgique est une association sans but lucratif qui offre un ensemble de services destinés à lutter contre l'exclusion : [aide alimentaire](#), [à l'éducation](#), [au logement](#), [aux soins de santé](#) et des espaces [parent\(s\)/bébé\(s\)](#).

La Fédération des Restos du Cœur de Belgique regroupe aujourd'hui 21 Restos du Cœur : 14 en Wallonie (Arlon, Charleroi, Gembloux, La Louvière, Liège, Marche, Mariembourg, Mons, Mouscron, Namur, Quiévrain-Honnelles, Val de Sambre, Verviers, Wavre), 5 en Flandre (Aarschot, Assenede, Berlaar, Oostende, Tienen), 2 à Bruxelles (Saint-Gilles et Laeken) ainsi que 5 antennes, réparties sur tout le territoire belge. Trois Restos du Cœur Mobiles délivrent par ailleurs des colis alimentaires complets en Wallonie et à Bruxelles.

Les Restos du Cœur de Belgique se composent d'une équipe d'une soixantaine de salariés et de près de 500 bénévoles. Pour de plus amples informations : [www.restosducoeur.be](http://www.restosducoeur.be)